Règlementation générale



Organisé par







Sommaire

1.	Organisation générale des courses individuelles	P2
2.	Organisation générale des courses en duo	P2
3.	Organisation générale des courses en relais	P2
4.	Parcours Triathlon	P2
5.	Parcours Duathlon	P3
6.	Inscription et tarifs	P3
	Date et lieux des retraits dossards	P4
7.	Renseignements	P4
8.	Remise des récompenses	P4
9.	Barrières horaires et détails sur les ravitaillements	P5
10.	Contrôle et mise en application du règlement	P5
11.	Matériels obligatoires et recommandations CAP 2	P5
12.	Médecin de course	P5
13.	Dopage	P5
14.	Parking véhicule suiveur(s)/accompagnateur(s)	P5
15.	Navette retour	P6
16.	Les transitions	P6
17.	Droit à l'image	P6
18.	Annulation épreuve et remboursement en cas de forfait	P6
19.	Programme de la journée	P7
20.	Annexe 1_Parcours Natation Triathlon	P7
21.	Annexe 2 Parcours CAP 1 Duathlon	P8
22.	Annexe 3 Parcours et profil du parcours vélo	P9
23.	Annexe 4 Parcours et profil du parcours pédestre	P10

1. Organisation générale des courses individuelles

Triathlon ou Duathlon en individuelle ou en duo. ÉPREUVE OUVERTE À TOUS – LICENCIES ET NON LICENCIES -

<u>Date</u> Samedi 7 décembre 2019

<u>Lieu</u> Départ St Pierre (Lagon) Arrivée (Plateau Nez de bœuf)

Distance XL

Triathlon 3km Natation/120km en vélo route/23km CAP sentier Duathlon 10 Km CAP1/120km en vélo route/23km CAP2 sentier

Catégories concernées : Sénior et +

Ces courses s'adressent à des athlètes licenciés et non licenciés sous réserve de présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon ou duathlon en compétition

+ le pass-compétition (pour les non licenciés)

Deux sacs de transition seront fournis par l'organisation au retrait des dossards

- Un sera pour les effets de la 2ème CAP (à laisser le matin du départ et il sera monté par l'organisation)
- L'autre pour des affaires de natation ou CAP1 du duathlon.

Aucune assistance (crevaison ou autres) n'est autorisée lors de la course sous peine de disqualification. Seuls les ravitaillements extérieurs sur les zones prévues par l'organisation sont autorisés.

2. Organisation générale des courses en duo

En mode duo, les athlètes doivent partir et arriver ensemble. Le drafting entre les deux athlètes est autorisé. L'organisation fournira un dossard avec une ceinture et une puce électronique par duo. AUCUN dossard ne doit aller dans l'eau. Il sera mis à la taille dans le parc à vélo. Les athlètes ont pour obligation d'utiliser cette ceinture.

3. Organisation générale des courses en relais

Par équipe de deux ou trois, le 1^{er} athlète fait la partie natation (ou CAP en duathlon) puis donne son dossard au 2^{ème} relayeur qui doit porter son dossard pour la partie vélo, puis redonne la ceinture dossard et la puce au 3^{ème} relayeur au parking Nez de Bœuf pour la partie course à pied.

L'organisation fournira un dossard avec une ceinture et une puce électronique par équipe. AUCUN dossard ne doit aller dans l'eau. Il sera mis à la taille dans le parc à vélo. Les athlètes ont pour obligation d'utiliser cette ceinture.

4. Parcours Triathlon

<u>Parcours natation</u>: 3km en faisant 6 boucles de 500 mètres avec une sortie à l'australienne tous les 2 tours (passage sur les tapis de détection à chaque fois) cf. Annexe 1*

Parcours vélo: 120 km cf. annexe 2*

Parcours pédestre : 23 km cf. annexe 3*

Ce parcours se déroulera sur sentier (l'équivalent d'un trail)

*Annexe en fin de dossier

5. Parcours Duathlon

Parcours CAP 1: 2 boucles d'environ 5 Km (départ sur la plage ensuite route) pour un total de 10 Km environ.

Parcours vélo: 120 km cf. annexe 2*

Parcours pédestre : 23 km cf. annexe 3*

Ce parcours se déroulera sur sentier (l'équivalent d'un trail) *Annexe en fin de dossier

6. Inscription et tarifs

Les inscriptions se feront exclusivement via internet sur le site www.volcaniktri.re La course est ouverte :

- 1- aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon
- 2- aux non licenciés (NL).

Les licenciés devront présenter leur licence F.F.TRI ainsi qu'une pièce d'identité.

Les non licenciés peuvent s'inscrire en fournissant :

- un certificat médical (de moins de 1 an) de non contre-indication à la pratique du Triathlon « en compétition » ou « Duathlon » en compétition;
- en remplissant un « *Pass compétition* » auprès de la F.F.TRI les couvrant pour la durée de l'épreuve (à présenter lors du retrait des dossards). « *Pass compétition* » à télécharger et à imprimer sur www.oceanlavareunion.com;
- une pièce d'identité sera demandée au retrait du dossard.

Période du 01/04/2019 au 30/06/2019										
Courses individuelles		Courses en Duo		Courses en relais à 2		Courses en relais à 3				
Licencié NL*	140 € 170 €	Licencié NL	260 € 320 €	Licencié NL	160 € 164 €	Licencié NL	180 € 186 €			
Période du 01/07/2019 au 30/09/2019										
Courses individuelles		Courses en Duo		Courses en relais à 2		Courses en relais à 3				
Licencié NL	175 € 205 €	Licencié NL	280 € 340 €	Licencié NL	170 € 174 €	Licencié NL	190 € 196 €			
Période Du 01/10/2019 au 21/11/2019										
Courses individuelles		Courses en duos		Courses en relais à 2		Courses en relais à 3				
Licencié NL	190 € 220 €	Licencié NL	300 € 360 €	Licencié NL	190 € 194 €	Licencié NL	200 € 204 €			

^{*}NL: non licencié

Pour les non licenciés individuels et duo, le coût de l'assurance est de 30€ (175€ + 30€ = 205€). Pour les non licenciés relais, le coût de l'assurance est de 2€.

La date limite d'inscription a été fixée au jeudi 21 novembre 2019 à 12h.

Date et lieux de retrait des dossards :

Fournis ultérieurement.

Chaque athlète aura droit :

- à un petit déjeuner avant le départ (café/pain au lait/chocolat)
- à tous les ravitaillements placés sur la course (une annexe sera diffusée sur le site www.volcaniktri.re)
- à un repas chaud et préparé par l'organisation à l'arrivée.

7. Renseignements

Par internet : www.volcaniktri.re

Par courriel: contact@volcaniktri.re

GSM: 06.92.88.12.38

Les inscriptions se feront uniquement sur internet www.volcaniktri.re

Les remises de récompenses se feront au fil des arrivées sur le site du Plateau Nez de Boeuf

Au retrait des dossards, l'équipement fourni par l'organisateur sera le suivant :

- deux sacs : un pour sortie natation ou CAP1 et un pour la transition vélo/CAP ;
- un polo « Volcanik Tri » avant l'épreuve ;
- un bonnet de natation « Volcanik Tri » ;
- un dossard ;
- une étiquette numérotée pour le cadre et le casque.

A l'arrivée :

- le tee shirt finisher « Volcanik Tri» à l'identité de la course ;
- une médaille « Finisher » pour les athlètes franchissant la ligne d'arrivée.

8. Remise des récompenses

	Individuel	Relais à 2	Relais à 3	Duo
Homme	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3
Femme	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3
Mixte		1/2/3	1/2/3	1/2/3

Seront récompensés les podiums (1/2/3) :

- scratch de chaque course individuelle, relais et duo;
- classement par catégorie uniquement pour les courses individuelles triathlon et duathlon

Barrières horaires et détails sur les ravitaillements

Les barrières horaires et ravitaillements sont communiqués sur le site www.volcaniktri.re

10. Contrôle et mise en application du règlement :

Les sanctions interviendront après tout manquement à la réglementation générale

(en cas de doute, contacter la Ligue Réunionnaise de Triathlon au 0692 07 99 60).

Le port du casque à coque dure est obligatoire ; les personnes n'en possédant pas ne pourront prendre le départ.

Le ravitaillement personnalisé en dehors des zones de ravitaillements est interdit (sous peine de disqualification). L'organisation autorise la mise en place de ravitaillements personnalisés sur les points de ravitaillement.

Une note sera diffusée bien avant l'épreuve pour que les athlètes s'organisent.

Le strict respect du code de la route est de mise ; en cas contraire, le concurrent risque la disqualification.

Le « drafting » est interdit sauf pour la course en duo.

Les arbitres de course seront chargés d'appliquer et de faire appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

Pénality box/ Zone de pénalité sur le parcours de CAP avec compteur à la seconde.

Il y aura des contrôles obligatoires des sacs au départ lors du dépôt de ce dernier lorsque l'athlète laissera son sac. Des contrôles inopinés seront mis en place. En cas de contrôle du sac par les arbitres et du non-respect du contenu précisé dans l'article 10, l'athlète sera mis hors course.

En cas d'exclusion pour ce motif (non-conformité à l'article 10) l'athlète ne pourra pas prétendre au remboursement de ses frais d'inscription.

11. Matériels obligatoires et recommandations pour la course à pied 2

En raison du parcours pédestre atypique (Altitude entre 2100 mètres et 2400 mètres dans un milieu hostile le volcan), les matériels obligatoires pour la course à pied sont :

- une lampe (et un double jeu de piles);
- un coupe-vent;
- une couverture de survie ;
- un sifflet;
- un minium d'un litre d'eau ou boisson énergétique.

Le matériel recommandé :

- un téléphone portable.

Matériels à porter dans une ceinture ou un sac à dos.

12. Médecin de course

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

13. <u>Dopage</u>

Le dopage est strictement interdit. Faut-il préciser qu'il est extrêmement nuisible à la santé de l'athlète, et que les peines encourues au niveau sportif ainsi qu'au niveau pénal sont lourdes. Les contrôles par les services de l'Etat seront inopinés.

14. Parking véhicule suiveur(s)/accompagnateur(s):

Pour le départ de St Pierre, le stationnement des véhicules des accompagnateurs (famille, ou ami(e)s) n'est pas un problème, il y a des parkings à proximité.

Pour l'arrivée au plateau nez de bœuf, les véhicules des accompagnateurs (famille, ou ami(e)s) devront se garer à quelques mètres au-dessus de l'aire d'arrivée. Des agents et des panneaux de signalisation orienteront les usagers.

Aucun véhicule (hors organisation) ne stationnera sur la zone du Plateau Nez de Bœuf.

Un plan sera diffusé.

15. Navette retour:

Un bus, qui servira de voiture ballet, fera également fonction de navette pour redescendre les concurrents.

Une inscription devra être faite par l'athlète via son inscription en ligne : coût 5 euros

Elle partira depuis le plateau du Nez de Bœuf pour raccompagner les athlètes inscrits et leur matériel (notamment le vélo) jusqu'à St Pierre au départ.

Deux départs de bus se feront : un vers 15h un autre en fin de course vers 18h.

(Horaires pouvant varier selon les arrivées).

16. Les transitions

Transition natation ou CAP1 / vélo :

L'athlète est autorisé à prendre son vélo uniquement une fois que son casque est été mis, la jugulaire attachée.

L'athlète est seul responsable de la bonne mise en place de ses affaires ;

Le dossard devra être placé dans le dos et visible pour toute la partie vélo.

L'athlète n'est pas autorisé à monter sur son vélo dans l'aire de la base :

Transition vélo / course à pied :

L'athlète devra mettre pied à terre à l'endroit qui lui sera indiqué lors du briefing d'avant course.

L'athlète n'est pas autorisé à détacher sa jugulaire tant que son vélo ne sera pas posé.

L'athlète devra obligatoirement partir sur la partie course à pied avec son équipement obligatoire (cf article 10). Le dossard devra être placé devant durant toute la partie course à pied.

17. Droit à l'image

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Un reportage et des photos peuvent être réalisés en vue de médiatiser cette épreuve.

En signant mon bulletin d'inscription, j'autorise donc l'organisateur à me faire apparaître sur ce reportage et/ou sur les photos.

Si je ne veux pas y apparaître alors j'indique manuellement, sur mon bulletin d'inscription, que « je ne veux apparaître sur aucune des images et photos réalisées » (mises en ligne des images sur le site internet de l'organisateur).

18. Assurance Annulation épreuve et remboursement en cas de forfait

L'organisateur sera assuré en cas d'annulation liée à des faits extérieurs (volcan, intempéries, etc...). Voir condition avec l'assurance.

Dans le cas d'une annulation de la manifestation par l'organisateur :

Le remboursement des droits d'inscription se fera au prorata des dépenses engagées.

Dans le cas d'une demande de remboursement par l'athlète en cas de blessure:

L'athlète forfait pour blessure avant la fin des inscriptions (lundi 2 décembre 2019 à 12h) pourront demander un remboursement partiel (à hauteur de 80% du droit d'inscription de la période d'inscription).

Pour cela, il faudra faire une demande par écrit (mail ou courrier) avec la présentation d'un certificat médical. Seule cette condition sera applicable.

Au-delà de la date du lundi 2 décembre 2019 12h, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Les coordonnées de l'organisateur sont les suivantes :

BDN SAINT PAUL SPORTS

50 Rue Henri Wallon

97420 Le Port

Mail: bdnsaintpaulsports@gmail.com

19. Programme de la journée

Samedi 7 décembre 2019

04h00 : Accueil des athlètes – petit déjeuner -

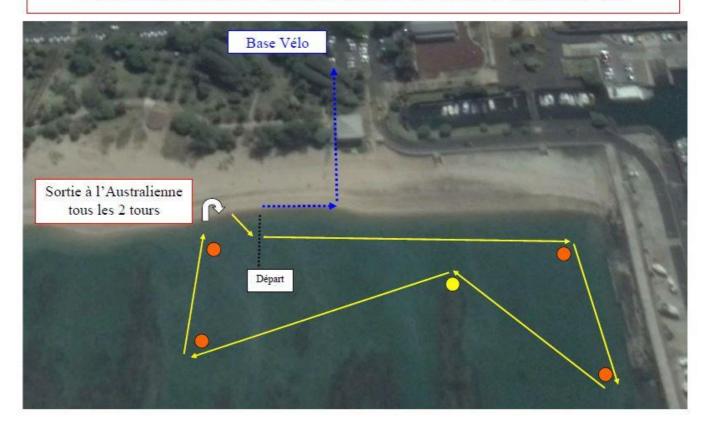
05h15 : Briefing 05h30 : Départ

06h15 : Départ du 1ère vélo
10h30 : Arrivée du 1er vélo
10h35 : Départ du 1er coureur
12h30 : Arrivée du 1er athlète
19h30 : Arrivée du dernier athlète

ANNEXE 1

Parcours Natation Triathlon

Parcours natation 3 km : 6 tours de 500 m

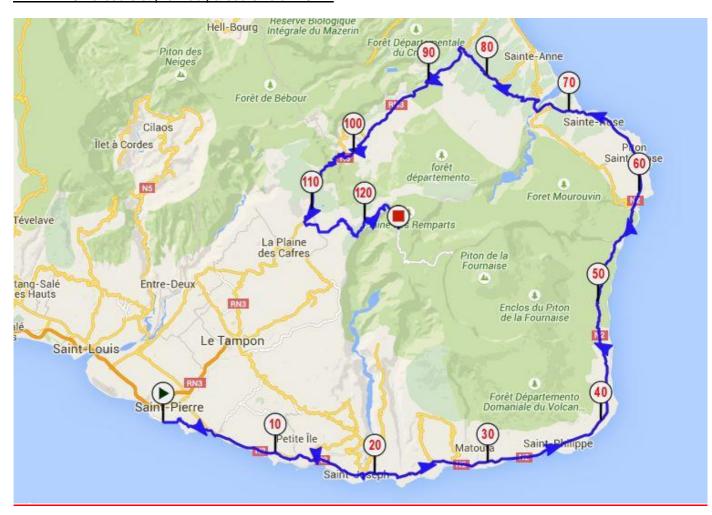


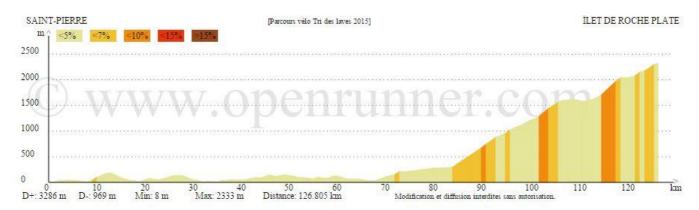
Parcours 10 km <u>C.à.P.</u> n° 1 : 2 tours de 5000 m



C'est un parcours tout plat.

ANNEXE 3 Parcours et profil du parcours vélo 120 km

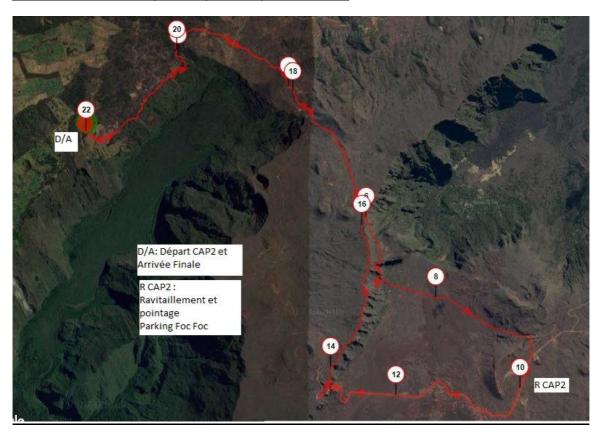


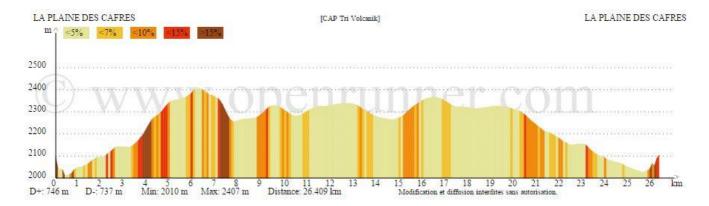


Position du curseur

Altitude: 2326m D+: 3286m D-: 969m Distance depuis le départ: 126.800km Longitude: 55.64408° Latitude: -21.20720°

ANNEXE 4 Parcours et profil du parcours pédestre 23km





Position du curseur

Altitude: 2097_m D+: 87_m D-: 85_m Distance depuis le départ: 1.900_{km} Longitude: 55.63249° Latitude: -21.19544°